

Commune de LE QUILLIO
Compte rendu
Réunion du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 01 Février 2017

Subventions 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de voter les subventions pour l'année 2017

- AC d'Algérie Le Quillio	700 €	
- Alcool Assistance (La Croix d'Or) LOUDEAC	50 €	
- La Croix Rouge	50 €	
- Ass des paralysés de France	50 €	
- Cyclo Club Uzel	50 €	
- Ass Sportive Uzel/Merléac	100 €	
- Les Restos du Cœur	150 €	
- Comice Agricole UZEL	350 €	
- USO (Foot Le Quillio/ST Thélo)	400 €	
- APEL Ecole Notre Dame Saint-Anne (Sorties pédago)	2000 €	
- Club de l'Amitié	200 €	
- Société de chasse Saint-Maurice Le Quillio	200 €	
- France ADOT 22	50 €	
- Amicale des Pompiers Uzel	100 €	
- Amicale des Pompiers de Mûr	100 €	
- Association Saint-Maurice	200 €	
- Chambre des métiers et Artisanats	100 €	
- Ass entretien de la Butte-Rouge	30 €	
- Ass Sportive Basket Uzel	50 €	
- Société Hypique rural	20 €	
- Association des jeunes agriculteurs de l'inter canton Mur-Uzel	70 €	
- Foyer des Jeunes Saint-Thélo	200 €	

Soit **5220 €** qui seront inscrits

au Budget Primitif 2017.

Le Conseil Municipal **CONFIRME**, à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de la commune aux Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. Cette adhésion s'élève à 846 € soit 1.50 € par habitant. Ce montant sera inscrit au compte 6281 au budget 2017.

Le Conseil Municipal **DECIDE**, de voter, à l'unanimité une

participation de 15000€ pour l'OGEC Notre Dame Sainte Anne dans le cadre du Contrat simple pour les frais de fonctionnement des écoles.

Lotissement communal le Hameau des Chênes : vente du Lot 1 - Côtes d'Armor Habitat

Monsieur le Maire donne lecture à l'ensemble du Conseil Municipal du courrier reçu par Côtes d'Armor Habitat sollicitant la commune pour l'acquisition du terrain communal au Lotissement Le Hameau des Chênes au prix symbolique de 1€.

En effet, considérant le projet présenté par Côtes d'Armor Habitat, il s'avère que le chiffrage estimatif du projet est supérieur au prix limite d'équilibre de Côtes d'Armor Habitat pour le financement de ces deux pavillons.

Considérant la demande de Côtes d'Armor Habitat

Considérant que la réalisation de ce projet est un élément dynamisant pour la valorisation et l'attractivité de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE, de vendre le lot 1 pour 1€ symbolique à Côtes d'Armor Habitat sans compensation financière.

Patrimoine : Restauration des Toiles du Chœur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la dépose des Toiles a été effectuée.

Une réunion de chantier est prévue le Jeudi 09 février 2016 à 14h00.

Questions diverses

Commissions Loudéac Communauté Bretagne Centre

Considérant l'élection du 10 Janvier 2017 relative à l'élection du Président de la Communauté de Communes et celle du 24 Janvier 2017 relative à l'élection des Vice-Présidents, Monsieur le Maire indique à l'ensemble des conseillers municipaux qu'ils ont la possibilité s'ils le souhaitent de changer de commissions.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les différentes commissions intercommunales

	COMMISSIONS COMMUNAUTE CENTRE	LOUDEAC BRETAGNE
1	CULTURE-COMMUNICATION	
2	ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT-EAU	-
3	URBANISME-HABITAT	
4	ECONOMIE-EMPLOI	
5	ACTION SOCIALE-SOLIDARITES	
6	ATTRACTIVITE TERRITORIALE	
7	ENERGIES-DEVELOPPEMENT DURABLE	
8	FINANCES-TRAVAUX	

9	AGRICULTURE-CIRCUITS COURTS
10	COLLECTE-GESTION ET VALORISATION ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES DECHETS
11	TOURISME-PATRIMOINE
12	SPORTS-EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
-DESIGNE les Conseillers municipaux suivants en tant que délégués des commissions communautaires :

COMMISSIONS LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE		DELEGUES	
1	CULTURE-COMMUNICATION	TITULAIRE SUPPLEANTS	Daniel COJAN Christine LE BON Martine PERSEHAYE
2	ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT-EAU	TITULAIRES SUPPLEANTS	Michel TAILLARD Jacques LE POTIER Alain BURLOT Jacques EVANO
3	URBANISME-HABITAT	TITULAIRE SUPPLEANTS	Franck LE POTIER Daniel COJAN Alain BURLOT
4	ECONOMIE-EMPLOI	TITULAIRES SUPPLEANT	Anne-Cécile JEHANNO Anita HAMON Isabelle LE BOUDEC
5	ACTION SOCIALE-SOLIDARITES	TITULAIRES SUPPLEANTS	Anita HAMON Martina PERSEHAYE Christine LE BON Isabelle LE BOUDEC
6	ATTRACTIVITE TERRITORIALE	TITULAIRE SUPPLEANT	Jacques EVANO Florent TILLY
7	ENERGIES-DEVELOPPEMENT DURABLE	TITULAIRE SUPPLEANT	Alain BURLOT Xavier HAMON
8	FINANCES-TRAVAUX	TITULAIRE SUPPLEANT	Jacques EVANO Xavier HAMON
9	AGRICULTURE-CIRCUITS COURTS	TITULAIRE SUPPLEANT	Michel TAILLARD Alain BURLOT
10	COLLECTE-GESTION ET VALORISATION ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES DECHETS	TITULAIRES SUPPLEANT	Isabelle LE BOUDEC Florent TILLY Anne-Cécile JEHANNO

11	TOURISME-PATRIMOINE	TITULAIRES SUPPLEANTS	Franck LE POTTIER Florent TILLY Alain BURLOT Daniel COJAN
12	SPORTS-EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	TITULAIRE SUPPLEANT	Michel TAILLARD Philippe CADOUX

Orange : Ouverture du service TV numérique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu en mairie d'Orange annonçant l'ouverture du service Orange TV sur la commune depuis le 29 novembre 2016. Cette ouverture permet à 97 foyers de bénéficier de ce nouveau service.

Demande de la FNACA : Rassemblement cantonal du 19 mars au Quillio

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil municipal que la FNACA a sollicité la commune pour une mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes à l'occasion du rassemblement cantonal du 19 mars.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE, la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes à l'occasion du rassemblement cantonal du 19 mars qui se déroulera au Quillio.